



Sciences Po  
Saint-Germain-en-Laye

# CONCOURS DES MAGISTRATS DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL

## ADMINISTRATEUR DES SERVICES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

### CONCOURS EXTERNE

Ouverture inscriptions : fin septembre  
Clôture inscriptions : fin octobre  
Mi-décembre (épreuves écrites)  
Fin février-début mars (épreuves orales langues)  
Fin mars (épreuves orales)

*i-EPrépa*

| EPREUVES D'ADMISSIBILITE  | COEFFICIENT | DUREE | MODULES CORRESPONDANTS   |
|---|-------------|-------|--|
| Composition portant sur les problèmes politiques, internationaux, économiques et sociaux du monde contemporain  | 4           | 5H    | Culture générale   |
| Composition portant sur la science politique et le droit constitutionnel  | 4           | 4H    | Droit public   |
| Note de synthèse à partir d'un dossier se rapportant à des problèmes juridiques   | 4           | 5H    | Politiques publiques<br>Note de synthèse   |
| Épreuve de questions à réponse courte (QRC) portant sur l'économie et les finances publiques  | 4           | 4H    | Finances publiques   |
| Épreuve pratique portant au choix du candidat sur l'une des options suivantes :<br>a) droit de l'Union européenne<br>b) droit social / droit du travail<br>c) droit civil / droit pénal<br>e) droit administratif | 3           | 4H    | Droit européen<br>Civil<br>Droit public<br>(pas de préparation spécifique à cette épreuve) |



Sciences Po  
Saint-Germain-en-Laye

## CONCOURS DES MAGISTRATS DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL

| EPREUVES D'ADMISSION   |                                       |  |   |
|--|---------------------------------------|--|---|
| Epreuve écrite de droit parlementaire  | 3                                     | 3H   | <b>Droit public<br/>(pas de préparation spécifique à cette épreuve)</b> |
| Epreuve orale de langue (anglais, allemand ou espagnol) : présentation et commentaire de textes  | 2                                     | 1H préparation + 30 mn oral (dont 10 min présentation)                       | <b>Anglais</b>  |
| Oral composé de 2 parties :<br>1) exposé à partir d'un sujet choisi par le candidat parmi deux sujets tirés au sort. Outre les qualités de synthèse et la clarté de l'expression, le jury apprécie les capacités du candidat à construire une argumentation pertinente et à soutenir son opinion. Cet exposé est suivi de questions portant sur le sujet.<br>2) un entretien appuyé par une fiche de renseignements fournie par le candidat permettant au jury d'apprécier la personnalité, la motivation et l'adaptation au poste du candidat | 3                                     | 1H préparation + 40 mn oral (10 min exposé, 5 mn questions, 25 mn entretien) | <b>Module admission</b>   |
|  | 3                                     |  | <b>Module admission</b>   |
| Epreuve facultative de langue (traduction d'un texte puis conversation) : anglais, allemand, espagnol ou italien   | 1 (seuls les points >10 sont retenus) | 30 mn  | -   |